

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Geoffroy, 2 décembre 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 3 p. (113r, 114r, 115v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Geoffroy, 2 décembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47511>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Geoffroy \[brasseur\]](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Sur une livraison du 24 novembre 1873 : Geoffroy a repris 5 pièces. Godin regrette que les bières de Geoffroy soient fabriquées depuis quelques années avec de mauvaises matières qui n'en permettent pas la bonne conservation, alors qu'il tient à fournir à ses ouvriers une boisson saine et réconfortante.

## Mots-clés

[Aliments](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 2 J<sup>e</sup> 75

Monsieur-Geoffroy.

J'apprrouve complètement  
la lettre que vous venez de  
m'écrire, et je rappelle bien  
vivement qu'il y ait toujours  
matière entre nous à des  
semblables explications.

Je reconnais donc votre droit  
et l'abandon que vous en avez  
bien voulu faire en reprenant  
les cinq piéces ; par conséquent  
je suis complètement disposé  
à accepter votre livraison  
du 1<sup>er</sup> Novembre dernier.

Mais, monsieur, je ne  
puis m'empêcher de vous dire  
que tous ces paragraphes

desagréables seraient évités si les bières ne possédaient ce malheur de faire d'être fabriquées avec de mauvaises matières introduites depuis quelques années dans la fabrication de la bière.

Quant à moi je désire avant toute chose donner à mes ouvriers une boisson saine et réconfortante, et j'ai le regret de voir que je ne puis obtenir des brasseurs qu'on n'introduise plus dans cette boisson les choses qui en font la mauvaise qualité et qui s'opposent à sa bonne conservation.

C'est donc là le point important du débat, et il vous serait plus facile que à

moi d'éviter le retour de  
pareils désagréments, et  
surtout de faire en sorte  
que nos relations puissent  
se continuer dans les condi-  
tions amicales dont je  
désirerais ne jamais sortir.  
Veuillez agréer, Monsieur  
mes bien cordiales civilités

D. Godin